

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 74 (1923)  
**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Bibliographie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

aménagements de son arrondissement et a vu ses efforts couronnés par un enrichissement général des massifs et une amélioration du taux de rendement des forêts publiques de toutes catégories. Lors de l'assemblée de février dernier de la „Vaudoise“, M. le Dr *Porchet*, chef du Département de l'Agriculture, a rendu publiquement un juste hommage à cette carrière, qui donne la preuve tangible combien peu d'incompatibilité il peut y avoir entre la gestion des forêts publiques et des forêts privées.

A qui d'ailleurs confier au mieux l'administration des forêts particulières si ce n'est à l'homme du métier, au forestier?

L'État de Vaud, sous la pression de la lourde crise économique actuelle, obligé de faire des économies coûte que coûte, même au risque de rétrograder, a décidé de ne pas repourvoir le poste vacant. Espérons que cette mesure, qui exclut de leur activité normale de jeunes forestiers diplômés, n'est que provisoire, et qu'un avenir prochain procurera à l'État les moyens de maintenir une organisation, votée il y a cinq ans à peine par un Grand Conseil unanime. *P.*

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

*Warren D. Brusch: Utilization of Basswood.* Une brochure petit in-8°, de 64 pages, avec de nombreuses illustrations. Bulletin n° 1007 du Département de l'Agriculture des Etats-Unis de l'Amérique. Washington 1922.

Ce bulletin du service forestier des Etats-Unis, que dirige M. W. B. Greeley, est consacré à l'utilisation du bois du tilleul qui, dans ce pays, occupe une place considérable au point de vue commercial. Aux Etats-Unis, on distingue plusieurs espèces du tilleul; le *Tilia americana* et *T. heterophylla* sont de beaucoup les plus répandues et les plus importantes. On rencontre le tilleul surtout dans trois régions: au nord du golfe du Mexique, au N-E, dans la Nouvelle-Angleterre, mais surtout dans la région des grands lacs (Wisconsin et Michigan).

L'auteur donne les renseignements les plus circonstanciés sur la production de ce précieux bois, sur ses qualités techniques et ses nombreux emplois. Quelques dessins et de bonnes photographies viennent augmenter la valeur de cette monographie qui, à l'instar des nombreuses précédentes, publiées par le service forestier des Etats-Unis, est présentée avec le plus grand soin, tout particulièrement en ce qui concerne le côté commercial. *H. Badoux.*

*M. Moreillon: Troisième contribution au catalogue des zoocécidies de la Suisse.* Extrait du Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles. 18 pages in-8°. Lausanne, 1923.

L'auteur annonce la publication d'une quatrième contribution et prie botanistes et inspecteurs forestiers de bien vouloir, à cet effet, lui remettre tout ou partie de leurs récoltes.

### Pépinières scolaires forestières.

Dans le n° 1/2 du „Journal forestier“, le rédacteur, à l'occasion d'une notice bibliographique sur l'Agenda forestier de 1923, regrette que la Société vaudoise des forestiers ait renoncé à soutenir l'œuvre des pépinières scolaires dans le canton de Vaud. Ces pépinières avaient été créées d'abord en France,<sup>1</sup> où elles ont leur raison d'être à cause du manque de police forestière dans les forêts privées, des coupes rases et autres mauvais traitements qui en sont la conséquence.

Introduites dans le canton de Vaud il y a quelque vingt ans par les soins de la Société vaudoise des forestiers, elles ont eu quelques années de vogue et de prospérité. Elles réalisaient assez bien, en certains endroits du moins, le contact entre l'administration forestière et l'école et permettaient une utile collaboration des agents forestiers avec des éducateurs de la jeunesse. Au début, l'œuvre semblait faire tache d'huile et gagner un assez grand nombre de communes. Toutefois cet élan fut de courte durée. Le chiffre des pépinières se stabilisa bientôt et — il faut en convenir sans ambage — il fut toujours très minime en regard du grand nombre des communes.<sup>2</sup> Cette œuvre n'a jamais pris l'envergure qu'on aurait pu lui souhaiter.<sup>3</sup> Depuis l'interdiction des coupes rases, les pépinières ont encore perdu de leur importance.

La Société vaudoise des forestiers, en prenant la décision de ne plus faire sienne la cause des pépinières scolaires, n'a fait que constater par là la désaffection dans laquelle cette entreprise était tombée depuis et après la guerre. Le nombre des pépinières était réduit à 10 ou 12 sur le papier. Parmi cette douzaine la moitié ne battaient que d'une aile. Dans la plupart des cas, les travaux se faisaient par le garde de triage essentiellement; les classes n'y étaient plus employées que pendant quelques heures par année.

Ce rouage, intéressant en principe sans doute, a fini de lui-même de fonctionner et la Société vaudoise des forestiers en déclarant sa désaffection n'a fait que de s'incliner devant un fait accompli. Elle partage certes les regrets du rédacteur du „Journal forestier“, mais elle ne peut songer à se déjuger.

Pour le Comité de la Société vaudoise des forestiers: *A. Py.*

*Emile André: Les amorce animales. Leur biologie et leur emploi.* Un volume petit in-8°, avec nombreuses illustrations. Neuchâtel. Imprimerie Attiger, 1923. Prix: 3 fr.

Bien que quelques forestiers craignent de voir leurs collègues disperser leur intelligence et leurs forces en s'intéressant à la chasse ou à la pêche, il se trouvera certainement parmi les lecteurs de ce journal quelques disciples de Saint-Pierre qui prendront plaisir à lire ce petit ouvrage placé sous l'invocation de cette phrase tirée d'un récit de von Lissingen: „Que n'ai-je été na-

<sup>1</sup> La plus ancienne de toutes est incontestablement celle de *Sassel*, dans le canton de Vaud, créée en 1871. *H. B.*

<sup>2</sup> A en croire le rapport publié par la Société vaudoise des forestiers, le nombre des pépinières forestières scolaires en activité était, en 1914, de 47 et, en 1912, de 50. *H. B.*

<sup>3</sup> Les rapports de la Société vaudoise des forestiers sur cette institution, publiés de 1905 à 1914, sont pourtant en général optimistes et donnent à croire qu'alors forestiers et autorités scolaires de son développement étaient satisfaits. *H. B.*

turaliste avant de devenir pêcheur; mon plaisir eût été autrement vif et intelligent!"

Présenté de façon aussi agréable, écrit de manière aussi alerte, ce livre intéressera les pêcheurs dignes de ce nom du commencement à la fin et — sans pédanterie aucune — satisfera leur curiosité.

Ce serait évidemment une tâche longue et difficile que d'écrire l'histoire et d'exposer la biologie de tous les animaux pouvant servir de nourriture aux poissons et d'amorces pour les capturer.

Mais le pêcheur n'utilise en somme qu'un petit nombre de ces animaux, car l'amorce doit répondre à des exigences diverses: abondance, facilité de conservation, dimensions proportionnées à l'hameçon et au poisson.

Et surtout l'amorce doit plaire au poisson pour le décider à vaincre sa méfiance naturelle. La truite surtout, victime préférée du pêcheur, est — comme chacun le sait — fort difficile sur le chapitre nourriture.

Chaque espèce de poisson a son ou ses amorces préférées. D'une façon générale, on emploie cependant surtout des insectes à l'état parfait ou à l'état larvaire.

Et l'auteur nous décrit l'habitat, les mœurs, l'évolution, le mode de capture des principales amorces.

C'est avant tout le ver de terre — amorce vulgaire; la crevette d'eau douce — amorce parfaite, mais délicate; la phrygane — gibier de choix pour la truite et pour l'ombre, que le pêcheur cherche à imiter dans ses mouches artificielles ou dont il embroche la larve; l'éphémère ou mouche de mai — qui ne vit que quelques heures, mais dont la larve vit deux ou trois ans, régal de la truite, amorce idéale; la perle ou mouche de pierre — proche parente de la précédente, qui donne aussi d'excellentes amorces.

Et les chapitres se succèdent où nous voyons défiler tout ce qui vit dans, sur ou au bord de l'eau: sauterelles, grillons, chironomes, vers de bouse, de bois et de farine, asticots ... et pour finir la pêche au vif.

Déjà avant de poser ce livre, on se prendra d'un intérêt plus vif encore pour l'amorce que pour la proie désirée, et le pêcheur ne peut que remercier l'auteur de lui avoir aussi facilement évité le regret exhalé dans la citation mise en tête de son livre: il sera devenu naturaliste!

*E. Mrt.*

*Anton Levakovic: Die Bestandesmassenaufnahme mittels Probestämmen.* Un volume petit in-8°, de 102 pages. Editeur: Wilh. Frick, Vienne 1922.

C'est une étude fouillée et très complète de tous les modes de détermination du volume sur pied en recourant au choix de tiges modèles. En Suisse française, où l'inventaire intégral des peuplements a pris en quelque sorte force de loi, l'étude de M. A. Levakovic n'a plus qu'une valeur historique. Seuls quelques étudiants trouveront peut-être un avantage à la parcourir.

*H. B.*

*Calendario Forestale Italiano.* 1923. Parte I: Agenda, un volume de 296 pages. Parte II: Prontuario, un volume de 164 pages. Rome. Fédération *Pro Montibus*. Prix: 15 lires.

Cet agenda forestier italien nous arrive, pour sa 4<sup>e</sup> année, si copieusement augmenté qu'il a fallu le publier en deux volumes. Le premier, le plus épais, l'agenda proprement dit, est dû à la collaboration de plusieurs forestiers, parmi lesquels figurent les professeurs de l'Institut forestier supérieur de Florence. C'est le Dr G. Borghesani, administrateur de la Fédération „Pro Montibus“, qui en a assumé la direction. Il contient les renseignements les plus divers. C'est en quelque sorte une récapitulation des articles les plus importants parus en 1922 dans les journaux forestiers italiens et de l'étranger. L'un des principaux chapitres est celui consacré aux ennemis végétaux et animaux des plantes forestières, lequel comprend 36 pages d'un texte serré. D'autres chapitres sont consacrés à la dendrométrie, la pédologie, la culture des bois à la technologie, à la politique forestière, etc.

La 3<sup>e</sup> et dernière partie du premier volume est un annuaire des autorités et associations forestières du royaume italien. Le tout est complété par la reproduction des statuts de ces associations et de la Banque du crédit forestier, société anonyme coopérative dont le siège est à Rome.

Le second volume, ou aide-mémoire, est dû à la plume de M. le Dr G. Antonelli. Il contient les indications statistiques, les formules, facteurs de réduction, tarifs et tables pour le calcul des intérêts, que l'on trouve dans toutes les publications similaires. Il s'achève par un petit dictionnaire donnant la définition des termes forestiers usuels.

Dans la rubrique des indications statistiques, le tableau de la superficie forestière des pays de l'Europe a été mis au point. Etendue forestière et taux de boisement sont maintenant exactement indiqués. Il appert de cette table que l'étendue boisée de l'Italie actuelle est de 4.685.000 ha, ce qui correspond à un taux de boisement du 16,3 %.

Ainsi qu'il nous est présenté, l'agenda forestier italien est une vraie mine de renseignements. Il est sans doute un des plus complets au monde. Il donne une nouvelle preuve de l'intérêt que l'on témoigne en Italie aux questions forestières. Ses auteurs ont droit à de vives félicitations. Mais sans doute le mérite principal doit-il être attribué à *Pro Montibus*, la très agissante association qui compte à son actif tant d'heureuses initiatives pour la mise en valeur du sol de l'Italie.

H. Badoux.

---

❖❖❖❖❖❖❖❖❖ Sommaire du N° 3 ❖❖❖❖❖❖❖❖❖  
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel  
Aufsätze: Windfälle im Kanton Solothurn vom 4. November 1922. — Die forstlichen Ver-  
hältnisse des Bundesstaates. — Zur Bekämpfung der Maikäferplage. — Arbeits- und Lohn-  
verhältnisse im Forstbetriebe der Ortsgemeinde Rapperswil. — Mitteilungen: Der Wald mit  
den roten und blauen und schwarzen Blättern. — Kreisoberförster Lier. — Forstliche Nach-  
richten: Bund. — Kantone. — Anzeige. — Bücherbesprechungen.

LE GRAND ÉPICÉA DE LEYSIN (canton de Vaud)  
entre le village de Leysin et la station climatérique du Feydey; altitude 1400 m.

Ce merveilleux végétal, qui ne compte pas moins de 12 tiges secondaires, mesurait en 1905: circ. du fût à 1,3 m, 5,80 m; hauteur totale 27 m; diamètres de la cime, 20  $\times$  16 m. Volume total, environ 31 m<sup>3</sup>. Il a souffert assez gravement, en 1912, d'un coup de vent. Le "Journal forestier" en a donné une description complète en 1905, pages 233, 234.  
Afin d'assurer la conservation de cet arbre remarquable, M. le Dr Roëller, le médecin bien connu, a acquis le terrain sur lequel il croît fait qui mérite d'être signalé et donné en exemple.

